



SYNTHÈSE

AU-DELÀ DES CIBLES

UNE VOIE VERS DES AIRES PROTÉGÉES QUI
CONTRIBUENT À L'ATTEINTE DES CIBLES
CLIMATIQUES ET DE BIODIVERSITÉ DE FAÇON
ÉTHIQUE ET QUI RESPECTE LES DROITS



Message de **MEGAN LESLIE**

Les espèces et la nature sont en danger au Canada. La perte d'habitat et les dérèglements climatiques ont entraîné le déclin des populations d'espèces vertébrées en péril au pays de 59 % en moyenne depuis 1970. Même celles qui sont protégées en vertu de la *Loi sur les espèces en péril du Canada* ne se rétablissent pas. En effet, les espèces ne peuvent pas survivre sans écosystèmes sains, intacts et connectés, où elles peuvent s'alimenter, migrer, s'accoupler et élever leurs petits.

Bien que le Canada se soit fixé l'objectif ambitieux de protéger 30 % de ses terres et de ses eaux douces d'ici 2030, afin d'égaliser les efforts internationaux, il ne s'agit plus seulement de réserver des zones sur une carte. Nous devons protéger les bons endroits, et il est tout aussi important que ces endroits soient protégés pour les bonnes raisons et de la bonne façon.

Ces zones sont des habitats essentiels et résilients qui permettent aux espèces de s'épanouir; ce sont des écosystèmes riches en carbone qui conservent des milliards de tonnes de carbone stockées dans les plantes et les sols. Notre évaluation *Au-delà des cibles* nous rapproche de l'identification des lieux prioritaires pour l'établissement d'aires protégées et de conservation, en cernant les endroits qui apporteraient le maximum d'avantages dans un contexte de perte de biodiversité et de dérèglements climatiques. Mais ce n'est qu'une pièce d'un casse-tête beaucoup plus grand. La valeur des aires protégées et de conservation ne peut être mesurée uniquement selon ce facteur.

Nous savons que certaines des intendances environnementales les plus efficaces au Canada ont été menées par des communautés autochtones, et notre évaluation de *Au-delà des cibles* montre qu'un nombre important d'écosystèmes intacts et de grande valeur se trouvent sur des territoires autochtones. Historiquement, le modèle d'établissement des aires protégées tenait rarement compte des systèmes de savoir autochtones et, dans le pire des cas, ignorait la portée de la perturbation d'un tel établissement sur les moyens de subsistance des peuples autochtones. Pour que la conservation soit équitable et juste, nous devons redéfinir notre approche afin de respecter les droits et les priorités des communautés autochtones.

Dans ce rapport, les conclusions de notre évaluation *Au-delà des cibles* sont présentées parallèlement à des entrevues avec quatre leaders autochtones de la conservation qui ont partagé leurs expériences de travail pour protéger des lieux importants à travers le pays.

Ces points de vue sont primordiaux alors que le Canada s'efforce de respecter son engagement de freiner et de renverser la perte de nature d'ici 2030 et de bâtir un avenir favorable à la nature et climatoadapté pour tou.te.s.

Megan Leslie
Présidente-directrice générale
WWF-Canada



STEVEN NITAH à propos des aires protégées et de conservation autochtones

Les peuples autochtones savent comment entretenir une relation saine avec la nature et la biodiversité. Le problème actuel de nombreux efforts de conservation, c'est qu'il n'y a aucune relation entre la nature et les humains. Cela ne représente pas l'esprit des animaux, l'esprit des plantes et toute l'interconnexion célébrée par les peuples autochtones et leurs relations avec les lieux.

Les aires protégées et de conservation autochtones sont le seul espoir qui nous reste. Si le Canada veut respecter son engagement de protéger la biodiversité en conservant 30 % des terres, des eaux intérieures et des zones marines et côtières d'ici 2030, il a besoin de la participation des Autochtones. Si le Canada veut parvenir à la réconciliation — qu'il s'agisse de la réconciliation du territoire, de la réconciliation financière, de la

réconciliation culturelle ou de la réconciliation des savoirs — et à un semblant de retour aux terres ancestrales, les Autochtones doivent participer.

Les aires protégées et de conservation autochtones s'inscrivent dans la continuité de la relation de longue date entre les peuples autochtones et la nature. Nous avons toujours été les meilleurs gardiens de la nature. Le Canada et les autres gouvernements doivent investir dans des mesures efficaces. Il faut fournir les ressources financières aux Autochtones et leur donner le pouvoir d'utiliser leurs méthodes d'apprentissage et leurs façons de faire pour gérer les humains dans ces espaces.

Steven Nitah
Première Nation dénée de Łutsël K'é

UN RÉSEAU D'AIRES PROTÉGÉES AU CANADA

Analyse : Identification des aires prioritaires sous l'angle de la biodiversité et du climat

Dans le cadre d'un engagement international, la Coalition de la Haute Ambition pour la Nature et les Peuples, le Canada s'est fixé l'objectif ambitieux de protéger 30 % de ses terres, de ses eaux douces et de ses océans d'ici 2030. Le rapport du WWF-Canada *Au-delà des cibles* porte sur les écosystèmes terrestres et d'eau douce, dont seulement 13,5 % ont reçu une protection officielle à ce jour. Mais pour atteindre l'objectif 30 x 30, il ne suffit pas de doubler le nombre actuel d'aires protégées au pays. Pour s'assurer qu'elles sont créées de façon éthique, dans le respect des droits des communautés autochtones, la priorité doit être accordée aux aires protégées et de conservation autochtones. Et comme les dérèglements climatiques représentent une menace de plus en plus importante pour les espèces, ces aires doivent être bénéfiques à la fois pour la biodiversité et pour le climat.

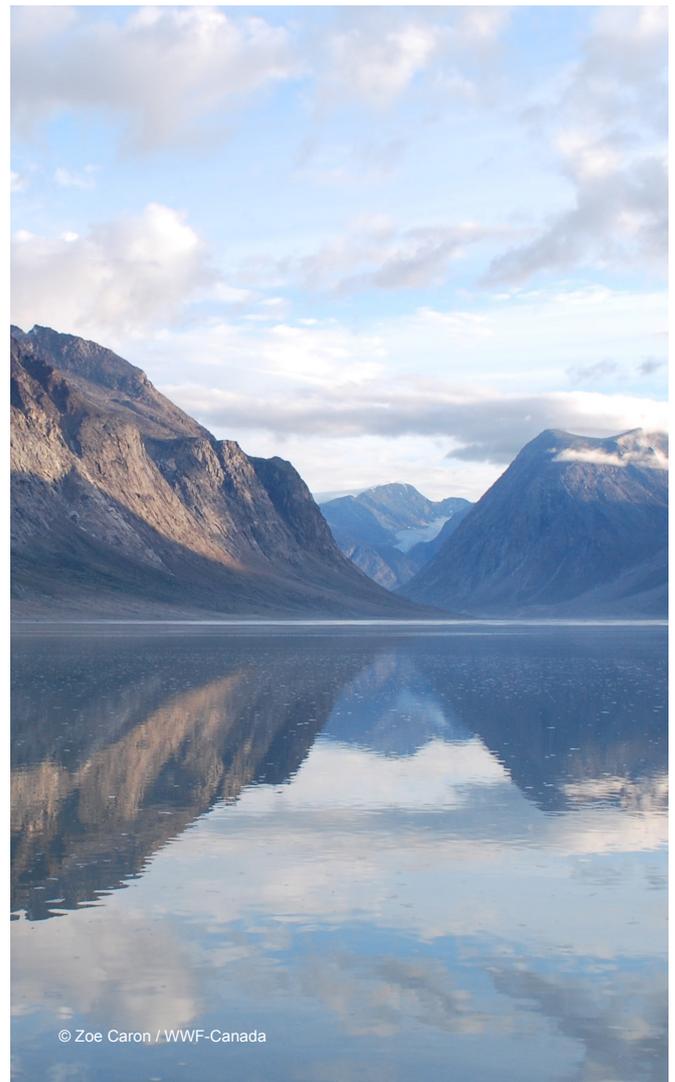
Cela signifie qu'il faut s'assurer qu'un réseau d'aires protégées fait d'abord et avant tout progresser les droits et les titres des Autochtones. Cela signifie également qu'il faut utiliser les aires protégées comme des solutions climatiques basées sur la nature — des stratégies qui exploitent le pouvoir de la nature pour stimuler les écosystèmes, fournir un habitat aux espèces, séquestrer le carbone de l'atmosphère et le conserver dans les sols et les plantes. Un réseau canadien d'aires protégées doit permettre aux espèces de se déplacer librement et fournir des zones de refuge climatique face au réchauffement planétaire, afin que les espèces aient les meilleures chances de s'adapter à un climat changeant. Il faut aussi conserver dans la nature d'importants stocks de carbone afin de contribuer à atténuer la crise climatique pendant que nous décarbonons les activités humaines (c'est-à-dire que nous réduisons nos émissions de gaz à effet de serre).

Comment créer un réseau d'aires protégées pour la biodiversité et le climat?

Un réseau d'aires protégées extrêmement efficace tient compte de cinq facteurs : les droits des Autochtones et le soutien aux détenteurs de titres; l'emplacement des espèces en péril; l'emplacement des importantes réserves de carbone qui aident à atténuer les dérèglements climatiques; la connectivité écologique, qui permet aux espèces de se déplacer entre les habitats; et la résilience climatique, qui constitue un tampon pour l'adaptation au climat. Si elles sont établies en tenant compte de ces facteurs, les aires protégées peuvent contribuer à lutter contre la perte de biodiversité et les dérèglements climatiques, ainsi qu'à faire progresser la réconciliation en même temps. Elles permettront de protéger les habitats essentiels et d'atténuer la crise climatique en conservant intactes les grandes réserves de carbone, et de nous adapter aux dérèglements climatiques en garantissant une diversité d'habitats et de corridors qui permettent aux espèces de se déplacer librement à mesure que le climat change.

L'évaluation du WWF-Canada s'est penchée sur quatre de ces cinq facteurs, mais toute région désignée comme prioritaire nécessite encore le consentement et le soutien des Autochtones, en reconnaissant les droits et les titres des terres sur lesquelles les actions sont menées, d'autant plus que bon nombre des zones les plus importantes identifiées pour la protection sont situées en territoire autochtone.

La mise en place d'aires protégées sans la mobilisation et le soutien des communautés autochtones, dont certaines sont déjà plus vulnérables aux effets des dérèglements climatiques, pourrait entraîner une perturbation du bien-être culturel et économique et d'autres effets négatifs.



© Zoe Caron / WWF-Canada

UN RÉSEAU D'AIRES PROTÉGÉES ÉTHIQUE ET AXÉ SUR LES DROITS, POUR LA BIODIVERSITÉ ET LE CLIMAT



Mené par les Autochtones

Tout d'abord, les aires protégées doivent être développées conjointement et mises en œuvre avec le consentement des Autochtones, en reconnaissant les droits et les titres des territoires sur lesquels de telles mesures sont prises. Les systèmes de savoir, le leadership et l'intendance autochtones doivent être respectés et mis en valeur dans la création de nouvelles aires, en reconnaissant que l'autodétermination et l'autogouvernance sont des aspects essentiels de la conservation par la réconciliation.

Espèces en péril

Les aires protégées sont particulièrement importantes pour les espèces menacées de disparition parce qu'elles protègent les habitats dont ces espèces dépendent contre la dégradation, la conversion en paysages dominés par les humains et la fragmentation. Les nouvelles aires protégées devraient fournir un habitat à ces espèces et privilégier la diversité des espèces (c.-à-d. un grand nombre d'espèces dans un habitat donné). Au Canada, les espèces en péril chevauchent souvent les zones de forte empreinte humaine dans le sud du pays, car les menaces y sont plus élevées.

Réserves de carbone

Les écosystèmes terrestres emmagasinent des milliards de tonnes de carbone dans les plantes et les sols, et en moyenne, la densité de carbone au Canada est plus élevée dans les sols — en particulier dans les tourbières, dont beaucoup se trouvent sur le territoire de communautés autochtones qui les ont gérées pendant des millénaires. Les habitats qui possèdent d'importantes réserves de carbone devraient être protégés en priorité afin de s'assurer que le carbone reste séquestré dans la nature, plutôt que de risquer qu'il soit libéré dans l'atmosphère.

Résilience climatique

Les dérèglements climatiques ont déjà entraîné des répercussions sur les écosystèmes et les espèces de chez nous. Pour que le réseau d'aires protégées du Canada demeure résilient, c'est-à-dire qu'il résiste mieux aux dérèglements climatiques futurs, nous devons veiller à ce que les couloirs climatiques (permettant des connexions entre les conditions climatiques actuelles et les endroits où ces conditions sont prévues dans l'avenir, selon les scénarios) et les refuges climatiques (lieux présentant des conditions climatiques uniques qui devraient rester relativement stables malgré les dérèglements du climat) soient protégés.

Connectivité

La perte d'habitat, y compris la fragmentation d'habitats intacts, est un facteur important de la disparition des espèces. Par conséquent, les aires protégées doivent être reliées les unes aux autres pour faciliter les déplacements des espèces, en particulier lorsque les dérèglements climatiques s'aggravent, afin que les espèces puissent migrer et se disperser dans de nouvelles aires. Il existe des aires importantes pour la connectivité écologique sur l'île de Baffin, au sud de la baie James et dans les provinces de l'Atlantique.

Constats principaux

Pour cette analyse, le WWF-Canada a utilisé les plus récentes données sur les aires protégées et de conservation existantes (établies à partir de 2020) dans tout le pays pour effectuer une analyse des lacunes dans la représentation écologique de notre réseau d'aires protégées existant — un élément clé des objectifs de la Convention sur la diversité biologique des Nations unies. Cette analyse a examiné si les aires protégées existantes étaient grandes, avaient une bonne couverture (par exemple, de nombreuses aires protégées concentrées dans une région) et étaient reliées les unes aux autres, en plus d'étudier des éléments importants de la qualité de ces aires, comme le fait qu'elles soient intactes et représentent diverses élévations et divers rivages. Ceci est important, car un réseau d'aires protégées bien conçu devrait contenir divers types

d'écosystèmes, avec des aires protégées ayant une couverture suffisante pour que les espèces puissent s'épanouir.

Ce processus a permis de relever les lacunes de notre réseau d'aires protégées existant. Nous avons également déterminé la priorité relative pour l'établissement d'aires protégées en tenant compte de quatre facteurs : l'emplacement des espèces en péril, la quantité de carbone emmagasinée dans une aire donnée, la résilience climatique et la connectivité écologique. Le résultat est une carte qui nous rapproche de la délimitation des zones qui peuvent nous aider à atteindre 30 % de protection d'ici 2030 tout en respectant les objectifs en matière de carbone et de biodiversité.

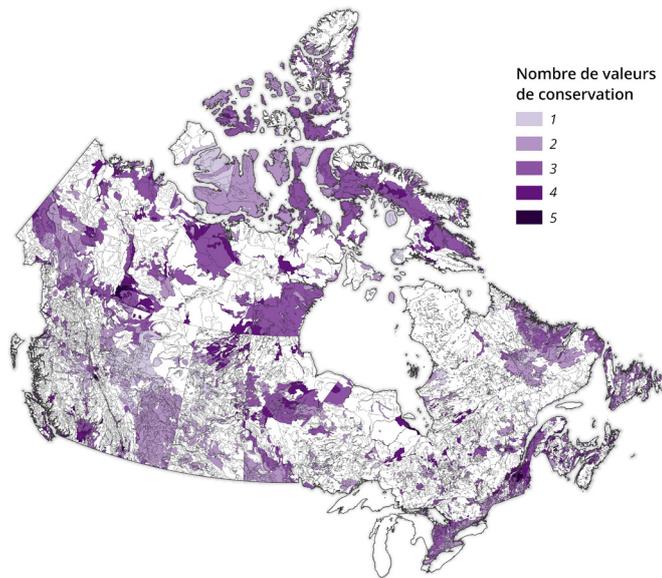


Figure 4. Toutes les zones colorées ont été identifiées comme des lacunes dans le réseau d'aires protégées du Canada, et sont donc considérées comme des priorités à court terme, le gradient de couleur représentant la priorité relative, en fonction du nombre de valeurs de conservation importantes qui se chevauchent. Il est important de noter que toute aire protégée et de conservation autochtone doit être considérée prioritaire pour l'obtention du statut d'aire protégée.

La carte a également révélé un contraste marqué entre le Nord et les provinces — qui ont été considérées comme la partie sud du pays dans le cadre de cette étude. Le sud, où l'empreinte humaine est plus importante, est parsemé de petits îlots de biodiversité restante qui pourraient être fortement menacés. Notre analyse suggère que certaines régions devront être protégées parallèlement à une importante restauration écologique des habitats dégradés ou convertis, afin d'augmenter le nombre d'habitats sains et de rendre possible une protection adéquate.

En revanche, le nord du pays — les territoires aux fins de cette étude — contient de vastes étendues de terres intactes qui seront des zones extrêmement importantes pour la résilience climatique dans le futur. Ces aires ont un besoin disproportionné de protection pour s'assurer qu'elles peuvent offrir un refuge essentiel aux espèces à l'ère des dérèglements climatiques. Cependant, en raison de l'emplacement géographique des zones intactes, il est implicite que les peuples autochtones du Nord doivent assumer la plus grande part de la responsabilité de la mise en place d'un réseau d'aires protégées pour la biodiversité et le climat.

Il est particulièrement important de travailler avec les collectivités du Nord pour sauvegarder ces régions, aux moments et aux endroits où cela est requis, et d'investir dans l'intendance à long terme de ces lieux importants, afin de protéger les grandes réserves de carbone et de maintenir la résilience climatique du réseau d'aires protégées du pays. Les gouvernements doivent fournir des ressources et de l'aide pour soutenir les projets d'aires protégées et de conservation autochtones là où elles ont également été identifiées comme des priorités par les communautés autochtones.

Bien que ce rapport fournisse des recommandations d'actions basées sur des paramètres associés aux espèces et au climat, la conservation ne peut pas être entièrement basée sur des paramètres. Pour être fructueuses, les aires protégées et de conservation doivent être développées conjointement et mises en œuvre avec le consentement des Autochtones, en reconnaissant et en soutenant les droits et les titres des territoires sur lesquels ces actions sont menées.

AIRES PROTÉGÉES ET DE CONSERVATION AUTOCHTONES

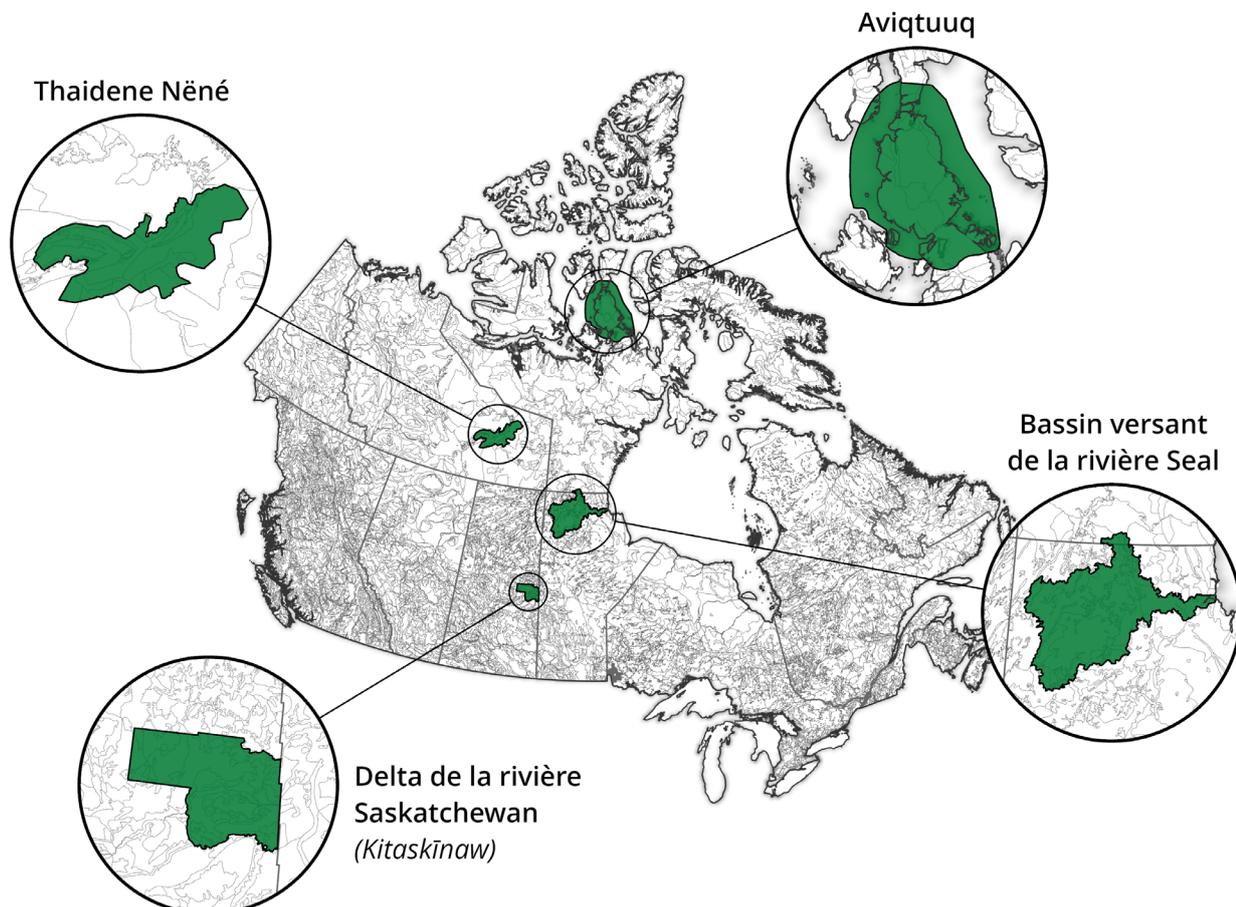
Les aires protégées et de conservation autochtones sont des terres et des eaux protégées où les peuples autochtones ont choisi de jouer le rôle principal dans la protection et la conservation des écosystèmes par le biais des lois, de la gouvernance et des systèmes de savoir autochtones. Elles sont créées et gérées par les gouvernements autochtones, en fonction des priorités régionales, et contribuent à la mise en place d'économies locales de conservation.

L'établissement efficace d'un réseau d'aires protégées pour le Canada exige une approche holistique, à double perspective, qui comprend des avantages pour la biodiversité, le climat, les peuples autochtones et les communautés locales.

Approche à double perspective

Les peuples autochtones assurent la gestion des terres et des eaux de leurs territoires depuis des milliers d'années. Ils possèdent une mine de connaissances pour continuer à gérer ces terres de manière saine et résiliente. L'approche à double perspective, ou « à deux yeux », consiste à apprendre à voir et à accueillir les forces du savoir autochtone d'un œil, et les forces des connaissances scientifiques « occidentales » de l'autre.

C'est la raison pour laquelle nous présentons les résultats de notre analyse en parallèle avec les points de vue de quatre leaders autochtones du pays, qui partagent leurs expériences en tant que gardiens du territoire et expliquent comment les APCA peuvent être une voie vers la réconciliation. Cette approche à double perspective est indispensable pour l'établissement d'aires protégées à l'avenir, alors que le Canada s'efforce de respecter son engagement de freiner et renverser la perte de nature d'ici 2030 et de bâtir une nature résiliente pour tou.te.s.



Pleins feux sur

LE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE SEAL



Le bassin versant de la rivière Seal, à l'ouest de Churchill, au Manitoba, est l'un des derniers espaces encore intacts au monde. Il s'agit d'une rare région dépourvue de routes, de développement ou de mines, où des espèces telles que les caribous et les ours polaires se déplacent librement sur un vaste territoire de 50 000 km². Seule communauté de la région, la Première Nation dénée Sayisi a élu domicile dans le bassin versant de la rivière Seal et travaille à la création d'une APCA dans le but de protéger le bassin versant. Bien qu'elle soit dirigée par la Première Nation dénée Sayisi, cette initiative est soutenue par des partenariats avec les nations voisines cries, dénées et inuites. Le bassin versant de la rivière Seal renferme de vastes réserves de carbone et revêt une grande importance en matière de résilience climatique et de connectivité écologique à l'échelle nationale.

**Stephanie Thorassie, directrice générale,
Alliance du bassin versant de la rivière Seal, Première Nation dénée Sayisi**

Le bassin versant de la rivière Seal, c'est chez moi, et cette région que nous voulons protéger sous la forme d'une aire protégée et de conservation autochtone est très vaste – la même taille que la Nouvelle-Écosse. C'est un territoire traditionnel partagé entre quatre communautés, dont nos voisin.e.s à l'ouest, au sud, et même un peu au nord de chez nous. Il mesure 50 000 km², dont 99,97 % de terres vierges. Chaque aspect de ce bassin versant, dont les eskers, les lacs, les arbres, l'eau, les caribous – le peuple déné est le peuple du caribou – est essentiellement le même que quand mes arrières-arrières-arrières-arrières-grands-parents y vivaient. Nous voulons nous assurer que nous gardons une connexion avec la terre et notre territoire traditionnel et que nous donnons aux prochaines générations un lieu stable où elles pourront être autonomes.

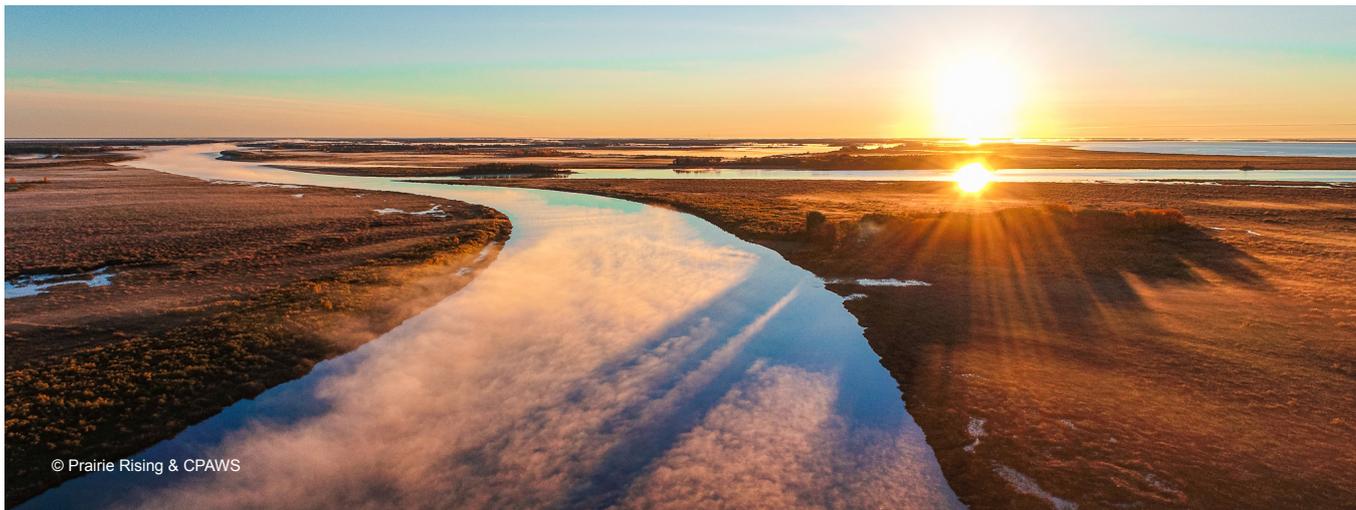
Il y a aussi deux milliards de tonnes de carbone dans le bassin versant en ce moment et s'il était relâché dans l'atmosphère, cela coûterait des milliards de dollars en dommages à réparer. Le bassin versant de la rivière Seal rend un écoservice à notre Terre Mère – c'est une paire de poumons dont nous avons tou.te.s besoin pour respirer.

La Première Nation dénée Sayisi ne travaille pas seule. Nous travaillons avec quatre chef.fe.s différent.e.s, quatre groupes d'ainé.e.s, quatre ensembles de membres de la communauté et d'employé.e.s. Nous reconnaissons que l'utilisation traditionnelle de la région est la même pour les quatre communautés et nous essayons vraiment d'honorer cela et d'amener toutes ces voix à la table pour nous assurer que tou.te.s peuvent donner leur avis.

Une énergie incroyable vient de cette connexion au territoire, ainsi qu'aux membres de la communauté du bassin versant de la rivière Seal. Quand nous continuons d'encourager ces connexions, des choses merveilleuses peuvent se produire. Il n'y a pas de mot pour décrire à quel point c'est fantastique de faire partie de tout cela.



LE DELTA DE LA RIVIÈRE SASKATCHEWAN (KITASKĪNAW)



Le delta de la rivière Saskatchewan est un delta d'eau intérieure de 9706 km² — le plus grand d'Amérique du Nord — qui comprend des milieux humides, des lacs, des chenaux de rivière et des forêts. Il constitue un habitat vital pour des espèces comme le rat musqué et l'orignal, tout en séquestrant le carbone de l'atmosphère. Le delta fait vivre les peuples autochtones depuis plus de 7000 ans. Mais la dégradation de l'habitat et la perte de biodiversité continues ont compromis le mode de vie de la communauté. En juin 2021, la Nation crie de Cumberland House a déclaré officiellement la protection du Kitaskīnaw en vertu du droit autochtone. Le delta de la rivière Saskatchewan stocke plus de 949 Mt de carbone dans sa biomasse végétale et ses sols jusqu'à un mètre de profondeur.

Nadina Gardiner,
Nation crie Cumberland House

Je suis membre de la Nation crie Cumberland House et défenseure du delta de la rivière Saskatchewan. Le delta de la rivière Saskatchewan est le plus grand delta intérieur d'Amérique du Nord avec ses 10 000 kilomètres carrés. En juin 2021, Cumberland House a mis le delta sous la protection de la loi autochtone et sous notre juridiction en tant que Nation crie.



En ce moment, notre delta se meure. Il y a eu tellement de changement dans le débit depuis qu'un barrage harnache la rivière Saskatchewan en amont. Quand vous renversez ou changez complètement le débit d'une rivière, vous ne changez pas seulement le cours de cette rivière, vous changez le cours de tous les animaux, de toutes les espèces et de tout ce qui y vit.

Nous sonnons l'alarme à propos du delta depuis des années, bien avant mon temps. Il y a des personnes et des aîné.e.s avant moi qui ont tenté d'en faire connaître la réalité. Savez-vous ce que sont les Everglades en Floride? Moi, je le sais. Tout le monde partout sur la planète les connaît, et ils sont protégés. Mais personne ne connaît le delta de la rivière Saskatchewan. Nous devons nous rendre compte que nous avons des droits, ici. C'est une région tellement importante pour la sauvagine nicheuse et migratrice, dont certaines espèces voyagent jusqu'en Amérique du Sud. Nous ne sommes pas les seul.le.s à être affecté.e.s, cela affecte tout le monde au pays et au-delà de nos frontières. Même si vous ne considérez que la quantité de carbone que ces milieux humides capturent, vous verrez pourquoi il est si important de garder la région en santé et de l'entretenir, la restaurer et la revivifier pour qu'elle devienne une région qui séquestre le carbone au lieu d'en émettre. Cet enjeu est plus grand que notre communauté – nous avons besoin que tout le monde voie l'importance de cet écosystème.

Pleins feux sur THAIDENE NĒNÉ



© Steven Nitah

Thaidene Nënë — « terre des ancêtres » en dënesųliné yati — est une aire protégée et de conservation autochtone qui s'étend sur plus de 26 000 km² dans les Territoires du Nord-Ouest, là où se rencontrent la forêt boréale et la toundra. Elle abrite une grande variété d'espèces, notamment des ours, des loups et des orignaux. Elle a été désignée comme une APCA en 2019 par la Première Nation dénée de Łutsël K'é en vertu de la loi dénée. Grâce à des ententes d'établissement conclues avec Parcs Canada et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, l'APCA comprend une réserve de parc national (14 305 km²), une aire protégée territoriale (8906 km²) et une aire de conservation des espèces (3165 km²) — chacune ayant son propre ensemble de lois. L'APCA est cogérée par les gouvernements autochtones et de la Couronne afin de conserver le patrimoine naturel et culturel de la région.

Steven Nitah, Première Nation dénée de Łutsël K'é

Ma communauté et moi avons toujours eu une relation profonde avec l'environnement, la nature et le territoire qui composent Thaidene Nënë. C'est une relation interconnectée, réciproque et qui définit qui nous sommes en tant que peuple et les systèmes de savoir que nous utilisons.

Thaidene Nënë se trouve au cœur de la terre des Déné.e.s de Łutsël K'é et est protégée par nos lois. Mais cette protection n'est pas ce que vous pourriez croire. La terre fait ce qu'elle veut et c'est notre devoir de ne pas la gérer de manière excessive. Lorsqu'une gestion sur le terrain est nécessaire, nous utilisons les connaissances écologiques autochtones traditionnelles et les connaissances liées au lieu, combinées à la science d'aujourd'hui.

Les aires protégées et de conservation autochtones représentent une nouvelle relation entre les gouvernements autochtones et la Couronne. Le mandat qui a été confié était de mettre en œuvre l'esprit de l'intention avec laquelle nous avons conclu le traité, soit partager le territoire, les avantages qu'il procure et la responsabilité de sa gestion. Thaidene Nënë est un lieu que nous devons défendre et pour lequel nous devons nous battre en permanence. Protéger cet endroit est en accord avec notre mode de vie et continuera à nous donner l'occasion d'être des Déné.e.s. Mais en pensant à l'avenir du territoire, il y a certaines choses qui échappent à notre contrôle.

Nous pensons tout le temps à des façons d'atténuer les impacts des dérèglements climatiques. Nous savons que sans gestion, ces impacts, les feux, seront nuisibles – sauf que nous n'avons pas actuellement les ressources financières pour les gérer.

Nous avons besoin de ressources financières pour créer des occasions de réconciliation économique, territoriale et culturelle, afin de pouvoir utiliser nos manières de voir le monde et nos systèmes de savoir pour gérer des territoires à travers le pays.



Pleins feux sur AVIQTUUQ



Taloyoak — la communauté la plus au nord de la partie continentale du Canada — travaille à l'établissement d'une aire protégée et de conservation inuite sur ses terres traditionnelles d'Aviqtuuq. L'aire proposée couvrirait près de 90 000 km² d'écosystèmes marins, terrestres et d'eau douce au Nunavut, contribuant à la sauvegarde du caribou, de l'ours polaire, du bœuf musqué et de la baleine boréale. La région est menacée par le transport maritime international et l'exploitation minière, qui menacent également la sécurité alimentaire et la prospérité économique de la communauté.

Les résident.e.s de Taloyoak ont proposé un projet lauréat du Prix Inspiration Arctique (Niqihaqut, qui signifie « notre nourriture ») qui permettra de former leur plan de gestion d'Aviqtuuq. Grâce au développement d'une économie fondée sur la conservation et l'alimentation, l'aire protégée et de conservation inuite proposée peut contribuer à la conservation de la générosité de la nature et soutenir l'accès durable à la nourriture et aux autres ressources pour les communautés du Nord. En plus de toutes ces qualités, plus de 554 millions de tonnes de carbone sont stockées dans les écosystèmes terrestres et d'eau douce d'Aviqtuuq, et la zone est importante pour le pays en ce qui a trait à la connectivité écologique et la résilience climatique.

Jimmy Ullikatalik, **directeur de Spence Bay HTA à Taloyoak, Nt**

Taloyoak est la communauté la plus au nord du Canada continental, et la plus amicale du Nunavut. À partir d'ici, sur la côte sud-ouest d'Aviqtuuq, il n'y a que des îles. Par conséquent, toutes les espèces doivent passer par Taloyoak pour leur migration, qu'elle soit terrestre ou marine. Dès que le temps commence à se réchauffer, nous sortons pêcher et chasser.

Au cours des 50 dernières années, nous sommes passé.e.s de l'utilisation d'équipes de chiens à celle d'iPhone. C'est un grand changement. Mais l'environnement change aussi, et nous sommes confronté.e.s à l'insécurité alimentaire, car la nourriture provenant de la terre est menacée par les dérèglements climatiques et l'exploration minière. La crise climatique amincit aussi la banquise du passage du Nord-Ouest situé tout près, ce qui ouvrira bientôt de nouvelles routes maritimes internationales dans les habitats de nos espèces marines, en plus d'augmenter le risque de déversement d'hydrocarbures.

Depuis l'époque de mon grand-père, lorsqu'il a été question de construire un pipeline à travers Aviqtuuq, nous luttons pour garder la région sécuritaire. Nous travaillons donc à la création de l'aire protégée et de conservation inuite d'Aviqtuuq, qui couvrirait 40 730 kilomètres carrés d'océan, 4413 kilomètres carrés d'eau douce, 20 532 kilomètres de rivières et 45 039 kilomètres carrés de terre.

Une aire protégée et de conservation autochtone n'est pas une aire protégée ordinaire, car les peuples autochtones en ont la responsabilité, afin de s'assurer de notre sécurité alimentaire par une récolte durable et un développement économique incluant, par exemple, des pêches communautaires à petite échelle, des pourvoiries et du tourisme.

Aviqtuuq, c'est chez nous, c'est notre territoire traditionnel. Il nous a fourni ce dont nous avons besoin pour survivre et nous épanouir depuis des générations. Nous voulons protéger ce territoire et ses ressources du développement industriel parce que cette région est sacrée pour nous, elle dispose de tout ce qui nous est nécessaire pour prospérer. Une mine crée des emplois durant 20 ans. Mais la toute première aire protégée et de conservation inuite au pays générera des emplois à perpétuité, de génération en génération, tout en protégeant le territoire.



VERS UN NOUVEAU MODÈLE POUR LES AIRES PROTÉGÉES AU CANADA

L'établissement d'aires protégées au Canada ne peut continuer selon l'approche habituelle. La double crise du climat et de la perte de biodiversité exige que les nouvelles aires protégées répondent aux deux enjeux à la fois, et notre responsabilité envers la réconciliation requiert la priorisation des droits et des titres autochtones. Pour ces raisons, nous avons besoin d'un nouveau modèle.

Ce nouveau modèle doit :

- Prendre en considération la connectivité, la représentation écologique, les refuges climatiques, les réserves de carbone, ainsi que les droits et les titres autochtones, tout en incorporant des stratégies pour la gestion et l'intendance à long terme.
- Prioriser les aires protégées et de conservation autochtones (APCA). Les aires qui ne sont pas des APCA devraient être développées et mises en œuvre en collaboration et avec le consentement des communautés autochtones, la reconnaissance des droits et des titres autochtones, et devraient intégrer les systèmes de savoir, le leadership et l'intendance autochtones.
- Reconnaître le rôle des aires protégées dans l'atteinte des objectifs climatiques, établir des cibles de réduction des gaz à effet de serre, puis les inclure dans les Contributions déterminées au niveau national du gouvernement du Canada.
- Créer de nouveaux outils financiers qui prennent en compte l'établissement, la gestion et l'intendance à longue échéance des aires protégées, afin qu'elles offrent des bénéfices prolongés pour la biodiversité et le climat pendant plusieurs siècles.
- Développer de nouveaux outils légaux pour l'avancement des APCA, où les outils existants en matière d'établissement d'aires protégées sont limités – tel qu'identifié par le Cercle d'expert.e.s autochtones durant le processus d'En route vers l'objectif 1. Les gouvernements de la Couronne doivent aussi reconnaître et soutenir les APCA lorsqu'elles sont unilatéralement déclarées par les Nations autochtones en reconnaissance de leur autodétermination et de leur autogouvernance.



© Juri Peepré / WWF-Canada

WWF-Canada. 2022. *Au-delà des cibles : Une voie vers des aires protégées qui contribuent à l'atteinte des cibles climatiques et de biodiversité de façon éthique et qui respecte les droits.* Currie J, Liang C, Merritt W, et Snider J. WWF-Canada. Toronto (Ontario).

Le WWF-Canada, organisme national officiel du World Wildlife Fund for Nature (Fonds mondial pour la nature), est enregistré au Canada comme organisme de bienfaisance (no 11930 4954 RR0001). Le siège social du WWF est situé à Gland, en Suisse.

Le WWF est connu sous le nom de World Wildlife Fund (Fonds mondial pour la nature) au Canada et aux États-Unis.

Publié (2022) par le WWF-Canada, Toronto (Ontario), Canada. Toute reproduction intégrale ou partielle de la présente publication doit mentionner le titre ainsi que l'éditeur susmentionné pour titulaire des droits d'auteur. © Au-delà des cibles : Une voie vers des aires protégées qui contribuent à l'atteinte des cibles climatiques et de biodiversité de façon éthique et qui respecte les droits (2022) WWF-Canada. Aucune photographie de cette production ne peut être reproduite. WWF® et © 1986 Symbole du panda sont la propriété du WWF. Tous droits réservés.

Pour de plus amples renseignements, veuillez envoyer un courriel à l'adresse : science@wwfcanada.org



Pour que la nature,
les espèces et les humains
cohabitent en harmonie.

wwf.ca/fr